

CONSEIL MUNICIPAL DU DU 31 MARS 2015

Présents : Mrs BERTON P. – MERZERAUD D. - GAILLARD J.J. - CHAUVEAU D. – GAILLARD P. – MERCERON P - MARTIN E - Mmes ROY G. – BAUMARD V. - BROUSSAUD A. – VERGUIN C. – PERCEPT M. - RICHEZ A.

Absents excusés: Mr. MAROT N. – Mme VIAUD F

Secrétaire de séance : Mme DECADT M. secrétaire de mairie

1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL : Approuvé à l'unanimité

2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 :

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame BAUMARD, **adopte à l'unanimité** le Compte Administratif 2014 qui fait ressortir les résultats suivants :

- Excédent de Fonctionnement : 74 939.20 €
- Excédent d'Investissement : 74 387.16 €
- Restes à réaliser : 28 526 €

3. VOTE DU TAUX DES TAXES

Le Conseil Municipal, **décide à l'unanimité de maintenir les taux actuels** soit :

- Taxe d'Habitation : 11.36 %
- Taxe Foncière Bâti : 11.38 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 32.23 %
- Contribution Foncière des Entreprises : 19,86 %

4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 359 634 €

Il s'équilibre en dépenses et recettes d'investissement à 240 251 €

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, vote le Budget Primitif 2015

5. VOTE DES SUBVENTIONS 2015

Les subventions sont votées **à l'unanimité** pour un montant total de 3 200 € (identique au budget précédent). Le détail par association fera l'objet d'une délibération lors de la prochaine séance.